

V14 2025 09

Conseil d'arrondissement du mardi 25 mars 2025

**Conseil d'arrondissement
Mars 2025**

VOEU

**Présenté par Marie-Claire CARRERE-GEE, Patrick VIRY, Stéphanie CLAUX, Jean-François ALEXANDRE
et Marie-Louise DUHALDE au nom du groupe 100% 14^e**

Vœu contre le projet de nouveau plan de circulation aux abords du Parc Montsouris

CONSIDÉRANT le projet de nouveau plan de circulation aux abords du Parc Montsouris, tel que présenté lors de la réunion publique du 3 mars 2025, et impliquant notamment une inversion du sens de circulation de l'avenue Reille entre la rue Gazan et la place Coluche, la création d'une bande cyclable avenue Reille entre la rue Gazan et l'avenue René Coty et la piétonnisation de la place Jules-Hénaffé ;

CONSIDÉRANT que les modifications du plan de circulation proposées dans ce projet viendraient s'ajouter à des modifications antérieures de la circulation dans le quartier – prises également de façon unilatérale – comme la modification de la circulation rue Gazan entre la rue Roli et le boulevard Jourdan, le passage à une seule voie sur une portion du boulevard Jourdan au niveau de la Gare de RER Cité Universitaire ou l'interdiction nouvelle de traverser les voies du tram pour les voitures boulevard Jourdan ;

CONSIDÉRANT les autres modifications du plan de circulation dans l'arrondissement comme la mise à sens unique de l'avenue Général Leclerc ou d'une partie de la rue d'Alésia ;

CONSIDÉRANT que même au sein de la commission circulation du Conseil de Quartier Montsouris-Dareau, l'hypothèse de la mise en sens unique de l'avenue Reille n'avait jamais été abordée ;

CONSIDÉRANT donc l'absence de concertation globale des habitants du quartier et de l'arrondissement sur le sujet ;

CONSIDÉRANT que le projet susmentionné n'a, une nouvelle fois, fait l'objet d'aucune réelle étude d'impact préalable ;

CONSIDÉRANT le refus à ce stade d'ajouter des mentions « sauf riverains » sur les axes impactés, malgré les détours et rallongements de trajets parfois importants engendrés ;

CONSIDÉRANT que le report du trafic induit se fera inévitablement sur des axes déjà saturés, avec notamment un renvoi systématique vers la Porte d'Orléans pourtant déjà totalement congestionnée ;

CONSIDÉRANT enfin que ce projet est contesté par de nombreux riverains et membres de collectifs du quartier Montsouris ;

Pour l'ensemble de ces raisons, Marie-Claire CARRERE-GEE et les élus du groupe 100% 14^e :

AFFIRMENT que les modifications des plans de circulation, dans le 14^e et à Paris, devraient faire l'objet d'études d'impact et d'une réelle concertation ;

AFFIRMENT EGALEMENT qu'un apaisement de la circulation aux abords du Parc Montsouris ne peut se faire au détriment des riverains du quartier, qui ne pourront que pâtir davantage des nuisances liées aux pollutions auxquelles ils sont déjà confrontés dans leur quotidien ;

SOUTIENNENT les riverains et collectifs opposés à ce projet de nouveau plan de circulation ;

DEMANDENT l'abandon du projet actuel ;

DEMANDENT la réalisation d'une véritable étude d'impact préalable à tout nouveau projet de modification du plan de circulation aux abords du Parc Montsouris, et plus généralement dans tout l'arrondissement.